

Sommaire

Actualités	p 1
Sècheresse et gestion de la ressource fourragère	
L'expérience d'un adhérent	p 2
Alex Petit	
Découverte des richesses naturelles	p 2
Les Dolomèdes	
Un peu de technique	p 3
L'abreuvoir solaire	
Brèves	p 4
Délégation d'agriculteurs de l'Indre	
Pâturage à la maison de la chasse et de la nature	
IAE	
Chantier de bénévoles	

N°32
octobre 2018



animé par
Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin
Nouvelle-Aquitaine

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

4^e rencontres du RZH
samedi 2 février 2019

Actualités

Sècheresse et gestion de la ressource fourragère, quelle place pour les milieux humides ?



Nous avons vécu, ces derniers mois, une période de forte sécheresse qui a touché une large partie du territoire national. La région Nouvelle-Aquitaine et le Limousin n'y ont pas échappé. Ces conditions météorologiques particulières engendrent pour les éleveurs des difficultés à nourrir les troupeaux et les obligent à distribuer très tôt en saison le foin destiné à passer l'hiver.

Depuis 2003, ces épisodes se répètent et l'on voit bien le rôle des prairies humides et des fonds tourbeux dans nos territoires d'élevage. Les nombreux retours d'expériences des exploitants agricoles du Réseau Zones Humides ou du programme «Agriculture durable de Moyenne Montagne» montrent que les milieux humides participent à la chaîne de pâturage. Les végétations spontanées ont une bonne capacité à stocker sur pied la matière organique qui pourra être pâturée à différents moments de l'année, en fonction des besoins des animaux et des conditions météorologiques. Ainsi, elles participent grandement

à renforcer la résilience des exploitations agricoles.

Elles ont été longtemps considérées comme des parcelles inutiles, coûteuses à entretenir et donc à artificialiser au maximum. Mais aujourd'hui, de plus en plus d'éleveurs montrent, au contraire, qu'il est particulièrement nécessaire de maintenir, voire de développer, la place des milieux semi-naturels et notamment des zones humides dans les fermes d'élevage. Les changements climatiques, la perte de biodiversité et les fortes tensions sur la ressource en eau sont là pour identifier le caractère d'urgence à changer de modèle agricole.

Cette année encore, nous avons pu nous rendre compte de l'intérêt de gérer et restaurer les zones humides, d'échanger sur les pratiques, d'innover pour être plus performant d'un point de vue économique et écologique, dans l'intérêt général. Notre Réseau est un très bon exemple.



Pour plus d'information : <http://agriculture-moyenne-montagne.org/>



L'expérience d'un adhérent

Alex PETIT – DAVIGNAC (19)

Adhérent depuis décembre 2014

Surface en adhésion : 9,8 ha



Comment fonctionne votre exploitation agricole ? Quelle place accordez-vous aux zones humides ?

Je mène une double activité d'élevage. D'un côté, j'ai huit vaches Aubrac et un taureau, pour une production de broustards, qui pâturent les fonds humides. De l'autre, sur les versants secs, j'éleve 230 brebis limousines. En tout, j'ai 70 ha de prairies en SAU dont environ 9 ha en zones humides.

Avec les années de sécheresse, je suis bien content d'avoir des surfaces en zones humides. Pas directement du point de vue alimentaire car elles finissent quand même par s'assécher à leur tour ; j'ai d'ailleurs donné du foin à mes bêtes cet été et cet automne ; mais surtout pour les points aménagés d'accès à l'eau de la rivière. Sans cela, j'aurais beaucoup de difficultés pour abreuver mes bêtes. En plus, le milieu n'est pas dégradé avec les aménagements en place.

Adhérent depuis 2014, quel regard portez-vous aujourd'hui sur le RZH ?

Ce réseau apporte de bons conseils. J'ai déposé un dossier de subvention en 2015 pour des travaux d'aménagements de franchissement, d'abreuvement et de mise en défens de cours d'eau sur mes parcelles humides et j'ai été accompagné tout du long par les animateurs du réseau. Certes, le solde de l'opération a pris beaucoup de retard pour des questions administratives mais nous avons quand même réussi à clôturer le dossier !

D'autres projets en vue, en lien avec les zones humides ?

Sur un des points d'abreuvement réalisés [système gravitaire installé sur ruisseau], l'eau n'est pas toujours au rendez-vous. Un point serait à faire sur place et peut-être envisager un accès supplémentaire aménagé à la rivière...

Découverte des richesses naturelles

Les dolomèdes

Les dolomèdes sont des araignées de belle dimension dont les femelles peuvent dépasser 20 mm de corps. Elles font partie des plus gros arachnides que l'on peut trouver dans notre Limousin.

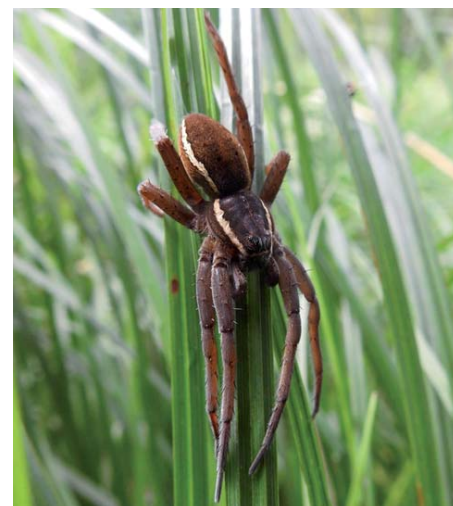
Elles affectionnent les milieux humides et l'on en trouve quasi systématiquement sur les zones tourbeuses, les prairies humides et les bords d'étang de nos trois départements.

La Dolomède bordée (*Dolomedes fimbriatus*) est la plus courante tandis que son sosie *Dolomedes plantarius* est bien plus rare.

Ces araignées sont des chasseuses à l'affût. Elles se tiennent au bord de l'eau prêtes à bondir sur leurs proies, capables aussi de plonger pour capturer un animal aquatique. Elles n'hésitent d'ailleurs pas à se cacher sous l'eau en cas de danger.

Les femelles confectionnent un cocon qu'elles maintiennent avec leurs crochets. Lorsque les petits sont éclos, elles construisent une toile pouponnière afin que la progéniture soit en sécurité, sous la surveillance bienveillante de la mère.

Comme la plupart des araignées, les jeunes se dispersent par ballooning, c'est-à-dire en se laissant emporter par le vent grâce à un fil de soie tissé en guise de... mongolfière.

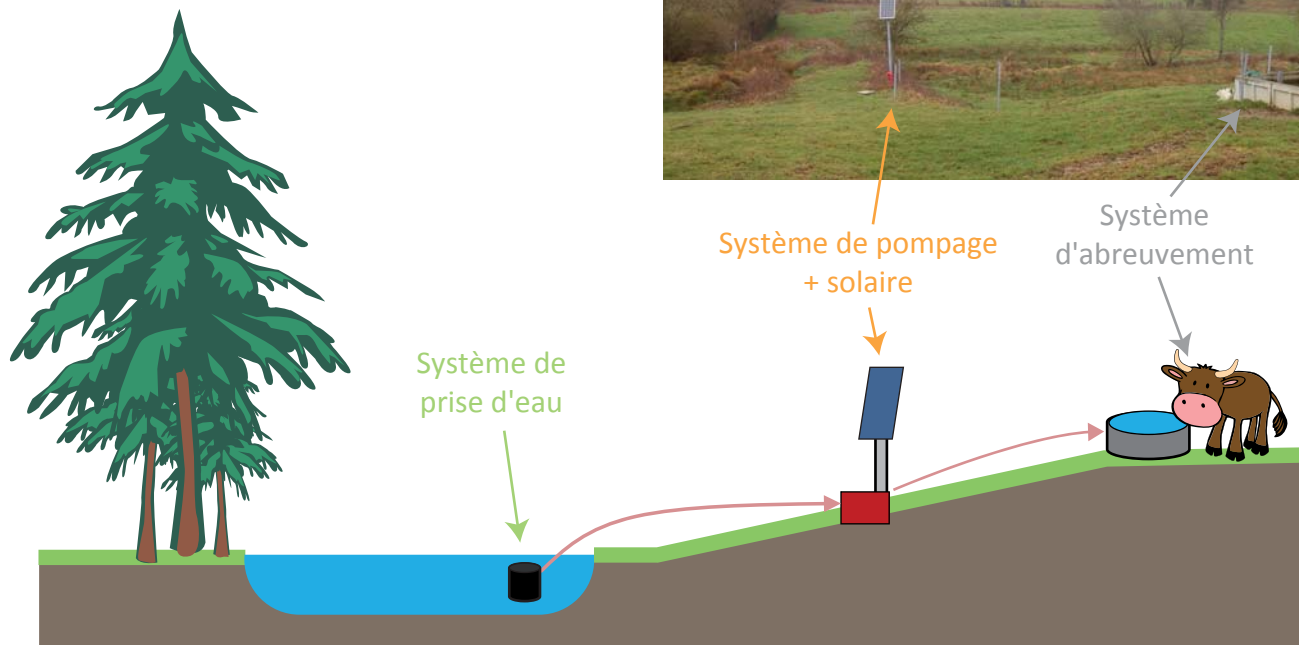


Dolomède © Quentin Giraud

Un peu de technique

L'abreuvoir solaire, un dispositif efficace pour l'abreuvement du bétail

L'abreuvoir solaire est un dispositif essentiel pour l'abreuvement du bétail dès lors que la prise d'eau se situe en-dessous de l'abreuvoir.



Système de prise d'eau

La prise d'eau de ce type d'aménagement peut se faire soit dans un cours d'eau soit dans une mare. La prise d'eau peut être munie d'un filtre ou d'une crépine, celle-ci peut être placée dans une buse permettant de réduire le colmatage.



Système d'abreuvement

Un abreuvoir muni d'un système de flotteur permet de consommer seulement la quantité nécessaire d'eau.

Système de pompage et solaire

Ce système comprend :

- Une batterie à décharge lente
- Un régulateur
- Une pompe solaire de surface
- Un panneau solaire

Le système de régulateur peut être installé dans une boîte étanche.



Dans le commerce, des kits d'abreuvoirs solaires sont vendus entre 3 500 et 6 000 euros suivant la puissance. Cependant, il est possible de réduire son prix en le réalisant soi-même.

Du pâturage à la Maison de la Chasse et de la Nature (19)



Ca y est, elles sont là. Des vaches Limousines pâturent les fonds humides de la propriété de la Fédération départementale des chasseurs corréziens à Champagnac-la-Noaille (19). De septembre à fin octobre, elles ont pu se promener sur l'ensemble des parcs initialement montés et entretenus par les élèves du lycée de Neuvic.

Quoi de mieux pour une vache qu'une belle herbe encore bien verte en cette fin de saison ?

IAE  **RÉGION Nouvelle-Aquitaine**

La cellule d'assistance technique zones humides du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a accompagné 17 dossiers d'Infrastructures Agro-Ecologiques sur la période 2017-2018.

6 en Haute-Vienne et 11 en Corrèze.

28/11/2018

Chantier de bénévoles : Coupe de bourdaines

Participez à la restauration de la lande humide du Baspeyrat, marais du Brezou : coupe de Bourdaines et démonstration de débardage par traction animale

RDV 9h place de la mairie à Chanteix

Fin du chantier 16h30

Prévoir un casse croûte tiré du sac et des outils de type gros sécateur, fourche...

Un habitant du village offre le pain

Le CEN apporte la boisson

INSCRIPTION

Erwan Hennequin (CEN Limousin) 05 55 03 98 23 - ehennequin@conservatoirelimousin.com

Veyrac : une délégation d'agriculteurs et de techniciens de l'Indre en visite pour réfléchir aux aménagements sur cours d'eau

Vendredi 19 octobre, M. Romanet, agriculteur à Veyrac, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne et le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin ont accueilli un groupe de 15 personnes composé d'agriculteurs, techniciens de rivière et élus menés par l'association naturaliste Indre Nature. L'objectif était de discuter autour d'aménagements agricoles installés pour préserver les cours d'eau. La matinée a commencé autour d'une vidéo expliquant la mise en place d'un franchissement de cours d'eau avec une arche PEHD.

Puis, la visite de terrain a permis aux visiteurs d'observer un abreuvoir à alimentation gravitaire avec prise d'eau sur une pêcherie (mare maçonnée), une clôture en bord de cours d'eau, une double descente aménagée ainsi qu'un franchissement par passage busé. De nombreuses questions ont été abordées telles que l'entretien et l'évolution dans le temps de ces systèmes, les coûts et les financements possibles, l'entretien des cours d'eau et des zones humides. Les réalisations observées ce matin ont été aménagées dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) de la Vienne médiane financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Haute-Vienne. Nos voisins ont ainsi pu bénéficier de l'expérience acquise pour réaliser des aménagements adaptés à leur territoire.



4^e rencontres du Réseau

Elles auront lieu le samedi 2 février 2019 et auront pour thème "Agir pour les zones humides". Elles sont organisées en partenariat avec Tulle'Agglo.

La matinée se passera en salle et sera consacrée aux retours d'expériences d'adhérents du Réseau, l'après-midi vous aurez le choix entre trois visites de sites.

Avec la participation financière de :



Renseignements : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : V. Blot, K. Guerbaa, E. Hennequin, T. Jouillat, O. Rasclé
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin sauf mention contraire
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.